

Liste "Joigny, continuons, tous ensemble"

La concertation et l'échange dans l'unique intérêt général...

Voici le dernier été avant les prochaines échéances électorales et les velléités de l'opposition vacillent au gré des températures d'un hiver qui aura finalement décidé de jouer les prolongations... A contrario, le groupe majoritaire n'est pas resté dans la froidure des maux, mais a préféré se concentrer sur les dossiers brûlants pour se réchauffer. Derrières ces quelques mots au second degré vous aurez compris notre volonté de relativiser le comportement de nos adversaires.

Notre désir de continuer à travailler sérieusement pour l'avenir de notre ville est toujours le fil directeur de l'ensemble des élus qui composent le groupe majoritaire. Notre équipe municipale aura donc œuvré ardemment cet hiver pour vous offrir des animations que vous pourrez découvrir tout au long de cet été à Joigny.

Vous aurez à constater cette même ligne de conduite sur la

mise en place des nouveaux rythmes scolaires alors qu'aucune ville de notre importance dans le département n'a pris ce risque politique. A Joigny nous avons sciemment fait ce choix affirmé de prioriser l'intérêt de nos enfants sur l'intérêt électoraliste. Cette mise en place dès 2013 sera l'occasion pour tous les enfants de Joigny d'accéder à de nouvelles activités culturelles, sportives, éducatives et de pouvoir s'ouvrir au monde moderne, à la vie citoyenne et de se préparer au mieux pour leur vie de demain.

Vous constatez ainsi que l'action municipale se poursuit dans la légitimité, la dignité, le respect et la concertation avec les Jovinieniens. Notre seul intérêt politique est donc bien celui de l'intérêt général, celui de chacun d'entre vous, pour qui nous continuons à préparer l'avenir.

Le groupe de la majorité municipale de Joigny - majorite.joigny.over-blog.com

Liste "Dialogue et dynamisme pour Joigny"

Nous et la communauté de communes du Jovinien (CCJ)

La CCJ a été créée il y a 10 ans. Au départ elle regroupait 6 communes, dont Joigny ; elle en a maintenant 18 et en aura 21 en 2014. Au fil des années, les compétences que ces communes ont confiées à la CCJ ont considérablement augmenté et cette tendance continue. Vous savez que le ramassage des ordures ménagères et la déchetterie sont gérés par la CCJ. Tous les problèmes économiques sont de son ressort : alors que la précédente mandature avait précisé que ceci signifiait la gestion et la création des zones d'activité, la présente direction de la CCJ a étendu cette compétence à l'ensemble des questions économiques. Ceci aboutit par exemple à cette absurdité que le choix du locataire d'une boutique appartenant à la ville est décidé par cette instance supérieure !

Autre exemple, il est question de passer à la CCJ la compétence

tourisme : ceci nous semble justifié pour de grands projets comme la fameuse base nautique, mais pas pour l'animation du tourisme dans la ville même, etc... Autant il est normal de traiter en commun les problèmes d'intérêt commun, autant il faut savoir limiter les ambitions démesurées de domination. Ceci vient de se révéler aussi dans le choix que fait le maire d'avoir en 2014 un nombre important de conseillers communautaires. Alors qu'aujourd'hui Joigny en a 9 sur un total de 67 pour les 18 communes, il propose d'en avoir 19 sur 51 en 2014. Il aurait été plus démocratique de continuer à jouer le rôle important de ville-centre avec moins de représentants, permettant ainsi à un plus grand nombre de petites communes d'avoir 2 conseillers.

DDJ : T. Leau, M. El Haïba, D. Facchetti - <http://www.gilbert-portal.com>

Liste "L'union de Joigny"

L'action économique en centre-ville

La municipalité ne doit pas, en temps normal intervenir pour aider les entreprises privées, mais peut faire exception en cas de crise qui perdure. Ainsi, au conseil municipal du 15/12/2012, la décision de diminuer d'un tiers les loyers des commerces du centre-ville pour 2013 a été prise, notre groupe étant pour cette initiative compte tenu de la conjoncture et que depuis 02/2009, nous dénonçons les loyers - trop élevés (cf. notre blog). Mais la règle "gagnant-gagnant" aurait dû s'appliquer et la diminution de loyer correspondre à un engagement du commerçant qui aurait pu, par exemple, ouvrir le dimanche matin pour la période estivale (01 juin/15 septembre) en compensation.

Des touristes de passage à Joigny, interrogés déplorent que l'animation ne soit pas au rendez-vous, la fermeture de l'office de tourisme les dimanches de juin, l'espace culturel Jean de Joigny

fermé le samedi matin...

Manque de cohérence. La période juin-septembre devrait être une période prioritaire, un maximum de lieux devrait être ouvert en continu le samedi et le dimanche de 10h à 18h. La ville, en montrant l'exemple, pourrait ainsi inciter les commerçants à la suivre, rendant les week-ends plus attractifs pour les touristes.

Cette initiative correspondrait également au premier des apéritifs concerts -1^{er} juin- (créés, faut-il le rappeler par la tête de liste de notre groupe, sous la précédente mandature).

En plus des touristes "clientèle d'été", n'oublions pas les nombreux franciliens qui veulent quitter Paris et sa banlieue pour s'installer en province, nous sommes à 1h15 de Paris. Redynamisons le tourisme maintenant !

Isabelle Bourassin-Lange et Guy Mathiaut - <http://isabellebourassin.vefblog.net>